

Schéma Départemental « Accès à la Santé pour Tous en Loir-et-Cher » 2015-2020

Atelier 3 « Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de Santé » du mercredi 04 juin 2014

Relevé de décisions

- Rappel des objectifs de la démarche qui ont dans un premier temps permis de dégager trois axes importants : aménagement du territoire, les usagers, les professionnels.
- Tour de table durant lequel les participants se sont présentés,
- Rappel de la démarche Loir-et-Cher 2020 et des dix actions du dispositif « Toubib où est notre toubib ? » et le résultat de prospection des actions menées par d'autres collectivités en France dont les plus innovantes nous ont permis de décliner dans le cadre de la promotion de la télémédecine, accueil et formation des étudiants et des professionnels de santé et coordination et mutualisation des acteurs de santé.
- Présentation des actions envisagées dans les ateliers 1 et 2 (Cf comptes rendus).

Promouvoir la télémédecine

E-Valisette : une évaluation plus précise du rapport coût/bénéfice est nécessaire avant sa mise en place.

Cependant, il est souligné que ce dispositif pourrait être utilisé dans une équipe mobile constituée de médecin, d'infirmier et d'assistant social.

La cabine de téléconsultation : la question qui se pose est de savoir si la cabine de téléconsultation serait utilisée dans les zones de désertification médicale ou en complément du médecin. Il est proposé de faire un lien entre la télécabine, la garde gériatrique et la délégation de compétence. La proposition d'attribuer une compétence de contrôle auprès d'une aide soignante ou d'un infirmier coordonnateur en EHPAD a également été évoquée.

La télépsychiatrie : aucun des participants ne connaît ses principes et objectifs. En vue de la carence en pédopsychiatre, cette thématique sera développée plus en détails avec le Conseil de l'Ordre des Médecins.

Accueil et formation des étudiants et des professionnels de santé

Panier d'accueil : un pour le médecin et un pour les étudiants.

Il est proposé d'insérer des informations sur les transports et le réseau des TIC dans le panier d'accueil du médecin. Il semble préférable d'éviter un trop plein d'information. Seuls le livret d'accueil, l'annuaire des adresses utiles et un objet marchand (exemple : un podomètre) sont à remettre avec très peu de détails, des informations sur chacun d'entre eux ne sont pas nécessaires.

La difficulté soulignée est le manque d'esprit de promotion à la faculté de médecine. La majorité des internes ne souhaitent pas participer à des réunions en dehors du cadre universitaire. Il est donc difficile de faire venir les étudiants à des moments d'échanges.

Il est envisagé de créer un nouveau site web pour les étudiants en médecine à la faculté de Tours qui devrait être mis à jour régulièrement, portant sur le cursus universitaire, les manifestations à venir, les aides proposées par les Conseils généraux, et autres.

Il est proposé un stage d'adaptation ou d'essai pour les médecins français formés à l'étranger pour envisager leur pratique dans le département. Cette proposition est à soumettre au doyen de la Faculté de médecine de Tours.

Pour favoriser l'installation des internes dans le département, les internes pourraient remplacer et habiter chez le médecin pour découvrir le territoire et être en immersion complète.

Coordination et mutualisation des acteurs de santé

La question soulevée, « comment favoriser l'exercice temporaire ? », envisage la promotion du statut de collaborateur des internes et de maître de stage universitaire des médecins.

Pour augmenter le nombre de médecins coordonnateur, il est proposé, à partir d'une expérimentation, d'agir sur la capacité à prescrire. Ces médecins pourraient avoir le droit de prescription ou de délégation de compétences auprès d'un infirmier coordonnateur.

Une idée soumise pour favoriser la coordination des acteurs de santé est la mise en place d'une équipe mobile comportant un infirmier, un médecin et un assistant social.

Actions envisagées :

- Mise en place de soirée thématique pour les internes en médecine sur des thèmes attractifs (la prévoyance, le juridique,...)
- Réalisation un compte rendu synthétique des actions entreprises par le CG 41 en faveur des internes en médecine pour les inciter à étudier et s'installer dans le département. Ce compte rendu sera publié sur le site web de l'association étudiante GRACE IMG.
- Envisager la mise en place de la fibre optique pour avoir accès au haut débit dans Maisons Pluridisciplinaires de Santé
- Rendre le médecin coordonnateur prescripteur pour augmenter leur nombre en EHPAD.
- Faire un lien entre la télécabine, la garde gériatrique et la délégation de compétence.
- Promouvoir le statut de collaborateur auprès des internes, et celui de Maître de Stage Universitaire auprès des médecins généralistes.
- Groupe dédié à la télémédecine avec les participants de l'atelier 3